

2019

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Essonne



SOMMAIRE

PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE	1
CARTE DES STRUCTURES DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DANS L'ESSONNE	2
ACTIONS « HORS LES MURS »	3
UNE MOBILISATION POUR RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE	4
LA GOUVERNANCE	5
LES ACTEURS DU PROJET SOCIAL	6
LES FINANCES	7
PROJET SENACS ET COORDONÉES	8
FICHE NATIONALE	9

PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

39 CENTRES SOCIAUX AGRÉÉS

Un agrément soumis à différents critères (projet social, organisation, niveaux de diplômes des professionnels et participation des habitants)

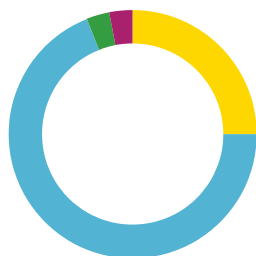
28
en quartier
politique
de la ville

1
en zone
rurale

1
centre social
départemental
des **Gens du**
Voyage

27
adhèrent à la
Fédération des
centres sociaux 91

Modes de gestion



- 69% centres municipaux (27)
- 26% centres associatifs (10)
- 2,5% centre géré par un CCAS (1)
- 2,5% centre géré par une intercommunalité (1)

15 EVS AGRÉÉS

Un agrément soumis à différents critères (projet social et participation des habitants)

4
en quartier
politique
de la ville

3
en zone rurale
dont **1** itinérant

1
EVS itinérant
départemental
des **Gens du**
Voyage

Développement rapide
des EVS : 4 en 2015
et 15 en 2018

Mode de gestion

100 % associatifs

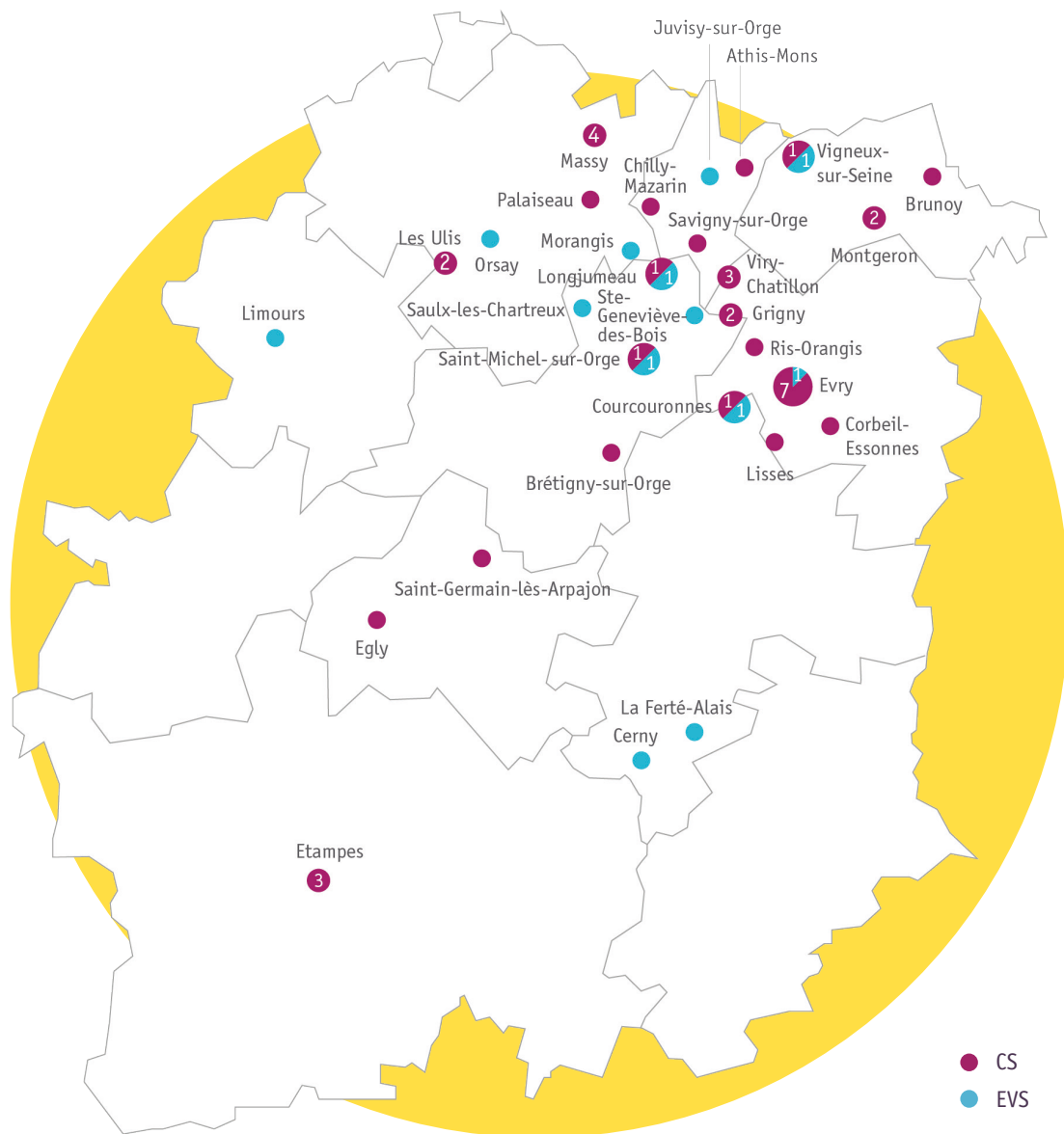
Les centres sociaux et espaces de vie sociale :

- Des structures aux réalités différentes du fait de la pluralité du département : urbain, quartiers en politique de la ville, rural, développement de nouveaux logements
- Des structures qui s'adaptent aux nouveaux publics, à l'évolution des modes de vie des habitants et qui proposent des réponses innovantes.

Missions communes des centres sociaux et espaces de vie sociale :

- des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale,
- des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

CARTE DES STRUCTURES DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DANS L'ESSONNE



Enjeux : renforcer le maillage

- par la création de structures couvrant les 6 quartiers en politique de la ville encore dépourvus
- par le développement de nouveaux équipements dans le Sud de l'Essonne afin de compléter l'action des 4 EVS qui y interviennent déjà

ACTIONS « HORS LES MURS » : SORTIR, RENCONTRER, DÉCOUVRIR

Définition : **sortir de son confort et aller à la rencontre.**



22h par mois
et par centre social
en moyenne.

Par ses activités en pied d'immeubles ou dans les rues, le centre social se rend plus visible pour les habitants non usagers et s'ouvre aux nouveaux publics.

« La caravane de l'été » du centre social Nelson Mandela de St-Michel-sur-Orge

Durant les mois d'été, parmi les animations en pieds d'immeubles, la caravane de l'été propose des spectacles ou des ateliers parfois animés par les habitants en partenariat avec les institutions et les associations locales. Cela favorise la rencontre et le « vivre ensemble », impulse une dynamique locale et fait connaître le centre social. Les initiatives des habitants, des partenaires et des services municipaux s'en trouvent ainsi valorisées.

Des usagers du centre s'impliquent dans la préparation de la scénographie et des décors, certains tiennent un stand ou proposent une activité le jour J. « *Une fois au moins dans l'été, les habitants sont invités à un stage de pratique artistique (théâtre, danse..) avec une restitution sur les caravanes du soir. Ainsi, l'habitant peut être soit animateur soit artiste d'un soir.* » Erella Duval, responsable du centre social

DES STRUCTURES EN LIEN ÉTROIT AVEC LEUR TERRITOIRE

97% des
centres sociaux

sont partenaires des acteurs éducatifs du territoire (*Éducation Nationale, éducation spécialisée...*) et sont impliqués dans des projets éducatifs territoriaux.

73%
des EVS

Les structures de l'animation de la vie sociale travaillent en **réseau avec les collectivités locales et les associations** pour développer des actions complémentaires. Elles **accompagnent leur public** vers les équipements existants. Elles **contribuent aux dispositifs et actions partenariales** de politiques publiques.

UNE MOBILISATION POUR RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Avoir accès au numérique est incontournable pour les démarches administratives et l'exercice éclairé de sa citoyenneté. Les structures de l'animation de la vie sociale sont de plus en plus nombreuses à investir le numérique comme un outil transversal, pour améliorer le quotidien des habitants.

Centres sociaux

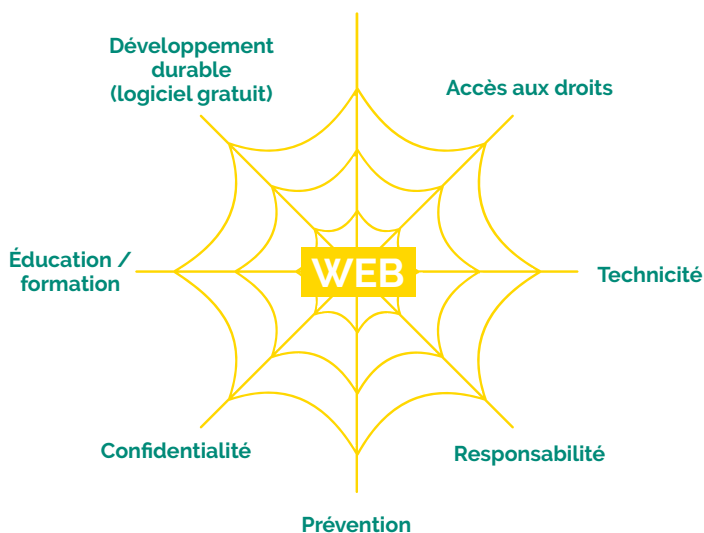
64% proposent des actions d'accompagnement au numérique

44% des actions d'inclusion numérique dans le cadre de l'accès aux droits

23% des actions concernent les **11/25 ans**

64% concernent les adultes

« Sur la toile »



Espaces de vie sociale

33% proposent une action pour lutter contre la fracture numérique

27% mettent en place des actions d'inclusion numérique dans le cadre de l'accès aux droits

Café associatif Le Zef à l'espace de vie sociale de Brunoy

Ouvert il y a 18 mois, le café associatif Le Zef a placé la lutte contre la fracture numérique comme un axe de son projet social et développe une culture partagée du numérique. Des logiciels libres de travail collaboratif facilitent le partage de l'information et l'administration générale de l'association. Les bénévoles partagent leur expérience avec les nouveaux arrivants.

Le Zef promeut également un usage du numérique plus économique et écologique. Prochaine étape : former les usagers à l'utilisation d'internet puis à la programmation informatique, à la réparation d'ordinateurs lors de Repair' Café et, à terme, création d'un fab-lab (laboratoire de fabrication). Un projet alternatif ambitieux sur plusieurs années, basé sur les valeurs de cette structure hors du commun : la rencontre, le partage, la débrouille et la provocation d'opportunités.

Emmanuel Gauvry, président de l'association Les Ailes du Moulin.

LA GOUVERNANCE : L'HABITANT AU CŒUR DU PROJET, UN JOUR, UNE RÉALITÉ

Définition : La voix de tous sans hiérarchisation.



900 bénévoles environ investis dans les instances de gouvernance, soit 35 000 h par an ou 22 ETP



150 nouvelles personnes engagées dans les instances et 30 qui ont quitté leur fonction soit **120 bénévoles de plus en 2018**

Aboutir à une gouvernance partagée



Développer le pouvoir d'agir des habitants est un enjeu des structures de l'animation de la vie sociale qui reconnaissent la capacité des habitants à imaginer des actions porteuses de transformations individuelles et collectives pour réinventer le vivre ensemble.

Les instances participatives

Centres sociaux



23% des centres sociaux sont associatifs et possèdent un conseil d'administration avec des habitants engagés.

26% des centres sociaux municipaux et associatifs possèdent une **instance participative avec des habitants impliqués** dans la gouvernance du projet (*commissions thématiques, comité ou conseil d'usagers, conseil de maison, comité d'animation*).

Espaces de vie sociale



140 bénévoles engagés comme administrateurs dans les EVS, soit **6 600 heures**

Tous les **espaces de vie sociale** sont **associatifs**. Certains disposent d'une instance complémentaire au CA pour le pilotage des actions.



LES ACTEURS DU PROJET SOCIAL

Les usagers

Centres sociaux



42 500
usagers réguliers

49 000
usagers ponctuels

Espaces de vie sociale

14 000 personnes
participent aux actions
et projets des Evs

15 000 personnes
participent aux actions
« évènementielles » des Evs

De l'investissement collectif vers un enrichissement individuel : prendre confiance en soi, développer et valoriser ses compétences, trouver sa place dans un quartier favorisant l'insertion professionnelle et sociale.

Les salariés, des équipes pluridisciplinaires

Centres sociaux



9,4 ETP en moyenne

- 66% en CDI
- 27% en CDD
- 7% en emploi aidé

Espaces de vie sociale



3,2 ETP en moyenne

- 66% salariés permanents
- 5% salariés intermittents
- 15% services civiques
- 14% stagiaires

Les bénévoles d'activités

Centres sociaux

27 bénévoles d'activités par centre social en moyenne (chiffre stable)

65 000 heures réalisées en 2018, soit **41 ETP** au total et environ **1 ETP** par structure

Espaces de vie sociale

28 bénévoles d'activités par EVS en moyenne

24 700 heures réalisées, soit **15 ETP** au total et environ **1 ETP** par structure

Une équipe salariée pluridisciplinaire

Le directeur est le garant de la mise en œuvre du projet social. Une équipe de professionnels l'accompagne dans sa déclinaison : l'agent d'accueil, le référent familles, les animateurs, travailleurs sociaux et intervenants spécialisés. L'engagement auprès de stagiaires ou contrats spécifiques (services civiques, adultes relais, Fonjep...) constitue une valeur d'intégration à la vie socio-professionnelle et une opportunité d'implication citoyenne.

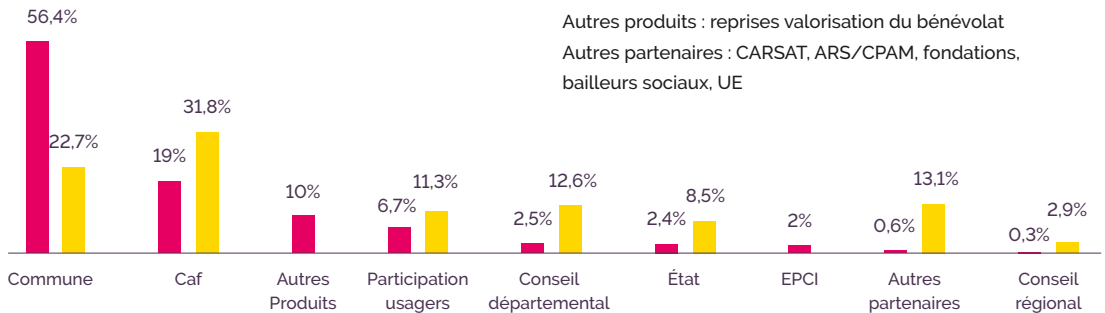
Une implication confirmée des bénévoles !

Les structures d'animation de la vie sociale sont des acteurs incontournables de la mobilisation citoyenne au cœur des territoires par leur capacité à fédérer autour de projets collectifs.

LES FINANCES

Les financeurs des centres sociaux et des espaces de vie sociale

■ Cs ■ EVS



Les budgets des centres sociaux

Les budgets moyens des centres sociaux avec rétrospective

475 000 € en moyenne en 2018

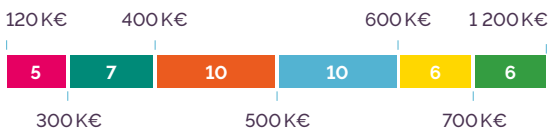


505 000 € en 2017

546 000 € en 2016

572 000 € en 2014

Les contraintes financières des financeurs conduisent à une diminution significative des budgets alloués.



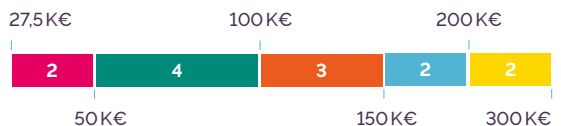
La baisse des budgets des centres sociaux s'accompagne de l'augmentation de la part de la Caf (de 15% en 2014 à 19% en 2018) et des usagers (3,8% en 2017 et 6,7% en 2018).

Les budgets des espaces de vie sociale



130 000 €

Budget moyen des EVS



La Caf et la Fédération des centres sociaux proposent un accompagnement technique et méthodologique afin de soutenir les projets de développement social local mis en œuvre par les structures d'animation de la vie sociale.

Au-delà du partenariat financier, la Caf et la fédération des centres sociaux accompagnent les structures dans l'élaboration de leur diagnostic, le suivi, l'évaluation du projet et la gestion de l'équipement. Dans un contexte économique en tension, la pérennité des structures de l'animation de la vie sociale est fragilisée et dépend d'une reconnaissance politique de la part des différents acteurs et d'un soutien financier pluriannuel de leurs partenaires.

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux contribue à rendre visible et à valoriser les actions et projets des centres sociaux. La période de déploiement de l'observatoire partagé des centres sociaux réalisé sur 2012-2017 a permis de couvrir l'ensemble des départements. Cette enquête est basée sur un questionnaire co-construit en inter-réseau caf et fédérations. Depuis 2018, l'observatoire s'est élargi aux espaces de vie sociale (EVS), un questionnaire adapté à ces structures a été mis en place.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ce qui permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salarié.es et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leurs sont posées. Qu'elles et ils en soient, au travers de ces lignes, remercié.es.

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.senacs.fr

COORDONNÉES

CAF de l'ESSONNE

Département Ingénierie Sociale
ingenierie-sociale.cafevry@caf.cnafmail.fr
Contact : Martine AMY
martine.amy@cafevry.cnafmail.fr

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE L'ESSONNE

Contact : Corinne MORELLI
fd91.94morelli@centres-sociaux.fr

FICHE NATIONALE

ENQUÊTE 2019 DONNÉES 2018

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE OUVERTURE À L'ENSEMBLE DES ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

CENTRES SOCIAUX

2 283

Centres sociaux agréés CAF

2 200

Centres sollicités

2 015

ont répondu à l'ensemble de l'enquête

78%

Centres sociaux en zone urbaine

22%

Centres sociaux en zone rurale

+ de 61 000

Salariés

+ de 117 000

Bénévoles d'activités engagés de façon ponctuelle ou régulière

+ de 42 000

Bénévoles dans les instances de gouvernance / pilotage

ESPACES DE VIE SOCIALE

1 227

EVS agréés CAF

1 177

EVS sollicités

788

ont répondu à l'ensemble de l'enquête

39%

EVS en zone urbaine

61%

EVS en zone rurale

+ de 3 400

Salariés représentant en moyenne **2 ETP par structure**

+ de 37 000

Bénévoles d'activité et de gouvernance confondus soit en moyenne **47 par EVS**

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

